

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2006-2007

Articles, amendements et annexes

Séances du mardi 17 octobre 2006



**JOURNAUX
OFFICIELS**

15^e séance

Annexes

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de Mme Béatrice Vernaudeau, une proposition de loi organique modifiant le mode d'élection des représentants à l'Assemblée de la Polynésie française.

Cette proposition de loi organique, n° 3383, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Christian Vanneste, une proposition de loi instaurant un système proportionnel et équitable dans la gestion du permis de conduire.

Cette proposition de loi, n° 3369, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Jean-Pierre Decool et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à déduire du revenu imposable les cotisations de prévoyance complémentaire.

Cette proposition de loi, n° 3370, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Georges Hage et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à abroger l'obligation de participation des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'une autre commune.

Cette proposition de loi, n° 3371, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Pierre Morel-A-L'Huissier, une proposition de loi visant à permettre aux parlementaires de saisir la justice en cas d'atteinte à la dignité de la nation.

Cette proposition de loi, n° 3372, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Yannick Favennec, une proposition de loi tendant à instaurer, dans le cadre des enseignements du second degré, des stages de découverte du milieu associatif.

Cette proposition de loi, n° 3373, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Philippe Pemezec, une proposition de loi visant à imposer aux établissements bancaires une obligation d'information envers leurs clients avant toute décision d'interdiction bancaire.

Cette proposition de loi, n° 3374, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Yves Nicolin, une proposition de loi tendant à assouplir la législation sur la participation des particuliers aux ventes au déballage.

Cette proposition de loi, n° 3375, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Lionnel Luca, une proposition de loi visant à établir une journée nationale du souvenir de la quatrième génération du feu.

Cette proposition de loi, n° 3376, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Armand Jung, une proposition de loi instaurant une cotisation patronale pour le régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle.

Cette proposition de loi, n° 3377, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de Mme Christine Boutin, une proposition de loi visant à créer un dividende universel.

Cette proposition de loi, n° 3378, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Jean-Luc Warsmann, une proposition de loi visant à supprimer le délai de six mois subordonnant la demande d'un nouveau permis de conduire en cas de retrait de la totalité des points.

Cette proposition de loi, n° 3379, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Yves Nicolin, une proposition de loi tendant à rendre obligatoire la réussite à l'épreuve théorique générale pour la conduite de tout véhicule à moteur sur la voie publique.

Cette proposition de loi, n° 3380, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, de M. Guy Teissier, une proposition de loi visant à soumettre la vente d'alcool la nuit dans les commerces de proximité à une autorisation préalable des maires.

Cette proposition de loi, n° 3381, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN RAPPORT

– M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, un rapport, n° 3384, fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362) :

– de M. Pierre-Louis Fagniez, tome I : Recettes et équilibre général ;

– de M. Jean-Marie Rolland, tome II : Assurance maladie et accidents du travail ;

– de Mme Marie-Françoise Clergeau, tome III : Famille ;

– de M. Denis Jacquat, tome IV : Assurance vieillesse ;

– de MM. Pierre-Louis Fagniez, Jean-Marie Rolland, Denis Jacquat et Mme Marie-Françoise Clergeau, tome V : Tableau comparatif et amendements non adoptés par la commission.

DÉPÔT DE RAPPORTS EN APPLICATION DE LOIS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 16 octobre 2006, de M. le Premier ministre, en application de l'article 52 de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, le rapport sur les prélèvements obligatoires et leur évolution.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 16 octobre 2006, de M. le Premier ministre, le rapport établi en application de l'article 158 de la loi de finances pour 2006.

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ADOPTÉE PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 17 octobre 2006, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant diverses dispositions intéressant la Banque de France.

Cette proposition de loi, n° 3382, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 83 du règlement.

ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

(Réunion du mardi 17 octobre 2006)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi 17 octobre 2006 au vendredi 3 novembre 2006 inclus a été ainsi fixé :

Mardi 17 octobre 2006 :

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Discussion générale et discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion générale et de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Mercredi 18 octobre 2006 :

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Suite de la discussion générale et de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion générale et de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Jeudi 19 octobre 2006 :

Le matin, à 9 h 30 :

Suite de la discussion générale et de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi, à 15 heures :

Suite de la discussion générale et de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion générale et de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Vendredi 20 octobre 2006 :

Le matin, à 9 h 30 :

Suite de la discussion générale et de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi, à 15 heures :

Suite de la discussion générale et de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion générale et de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Lundi 23 octobre 2006 :

L'après-midi, à 16 h 30 :

Suite de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007, le débat sur le prélèvement européen (art. 32) ayant lieu à partir de 16 h 30 (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Éventuellement, le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (nos 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Mardi 24 octobre 2006 :

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Explications de vote et vote, par scrutin public, sur l'ensemble de la première partie du projet de loi de finances pour 2007 (nos 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368) ;

Discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362).

Mercredi 25 octobre 2006 :

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Suite de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362).

Jeudi 26 octobre 2006 :

Le matin, à 9 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362).

L'après-midi, à 15 heures :

Suite de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007.

Vendredi 27 octobre 2006 :

Le matin, à 9 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362).

L'après-midi, à 15 heures :

Suite de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362).

Mardi 31 octobre 2006 :

Le matin, à 9 h 30 :

Discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

Relations avec les collectivités territoriales ; Remboursements et dégrèvements (programme remboursements et dégrèvements d'impôts locaux) ; Avances aux collectivités territoriales (compte spécial) (nos 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Explications de vote et vote, par scrutin public, sur l'ensemble du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 (n° 3362) ;

Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

Aide publique au développement ; prêts à des États étrangers (compte spécial) (nos 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Éventuellement, le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

Aide publique au développement ; Prêts à des États étrangers (compte spécial) (*suite*) (nos 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Jeudi 2 novembre 2006 :

L'après-midi, à 15 heures :

Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

Action extérieure de l'État ;

Santé (nos 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

Santé (*suite*) (nos 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Vendredi 3 novembre 2006 :

Le matin, à 9 h 30 :

Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

Recherche et enseignement supérieur (nos 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi, à 15 heures :

Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

Recherche et enseignement supérieur (*suite*) ;

Développement et régulation économiques (nos 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

Développement et régulation économiques (*suite*) (nos 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

**TEXTES SOUMIS EN APPLICATION
DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

Transmissions

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Communication du 12 octobre 2006

E 3262. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'identification des commandes, témoins et indicateurs des véhicules à moteur à deux ou trois roues (version codifiée) (COM [2006] 0556 final).

Communication du 13 octobre 2006

E 3263. – Action commune du Conseil 2006/.../PESC du..... modifiant et prorogeant l'action commune 2005/190/PESC relative à la mission intégrée « État de droit » de l'Union européenne pour l'Irak. EUJUST LEX. – PESC IRAK État de droit.

